



Communiqué de presse
05 août 2015 – Paris

Le lancement de l'appel à projets pour les éoliennes flottantes par l'ADEME ouvre de nouveaux marchés aux industriels français des énergies renouvelables.

Eolien flottant : essor d'une nouvelle filière industrielle française pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques

France Energie Eolienne salue le lancement de l'appel à projets éolien flottant ; une avancée notable qui encourage le développement d'une nouvelle filière industrielle française. Avec un 3^{ème} appel d'offres éolien en mer posé en perspective, la filière participe avec dynamisme aux objectifs de production d'énergies renouvelables du projet de loi de transition énergétique définitivement adopté le 22 juillet à l'Assemblée Nationale.

Ce mercredi 5 août 2015, l'ADEME a lancé un nouvel appel à projets éolien flottant. Situées au large de l'île de Groix, des étangs de Leucate, de la commune de Gruissan et du phare de Faraman, les quatre zones identifiées sont le résultat d'un processus d'analyse approfondi et d'une concertation réussie. Une bonne pratique saluée par France Energie Eolienne qui rappelait déjà en décembre 2014 son souhait de voir les parties prenantes (usagers de la mer, industriels, collectivités et élus) œuvrer de concert afin de mieux développer une filière porteuse en répondant aux questions techniques et d'acceptabilité.

Représentant 2 des 3 consortia actuellement concernés par le développement de l'éolien en mer posé, France Energie Eolienne souhaite faire de la filière de l'éolien maritime en France un fleuron de l'industrie, exportatrice de savoir-faire. Promesses d'innovations technologiques dans la lutte contre le changement climatique, les fermes pilotes pré-commerciales de l'éolien flottant devront permettre de faire émerger une nouvelle filière industrielle française, pionnière dans ce domaine.

Avec quelques 10 000 emplois directs et indirects attendus pour l'éolien en mer sur le territoire national, les professionnels de l'éolien soulignent que le développement de la filière éolienne maritime contribuera au dynamisme économique de trois régions : la Bretagne, le Languedoc-Roussillon ainsi que la région PACA.

« La confirmation de l'ambition du Gouvernement concernant les éoliennes maritimes flottantes est une excellente nouvelle. La France rejoint ainsi la Norvège, le Portugal et le Japon pays pionniers dans ce domaine d'avenir. Cette technologie est complémentaire des éoliennes dites fondées et permettra d'équiper de vastes zones profondes actuellement inaccessibles. Encourager le développement de l'éolien sous toutes ses formes, nous permettra d'accroître l'indépendance

énergétique du pays de façon majeure », souligne Frédéric Lanoë, président de France Energie Eolienne.

Pourtant, les professionnels de l'éolien rappellent qu'il s'agit là d'une première étape dans les avancées techniques et technologiques de l'éolien en mer flottant. Avec un objectif de la filière de 15 GW d'éolien en mer posé et de 6 GW d'éolien flottant construits à horizon 2030, la filière doit pouvoir se donner les moyens de garantir son développement dans un contexte de forte compétition mondiale.

France Energie Eolienne estime d'ailleurs que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie devrait à ce titre permettre de fixer un calendrier industriel ambitieux en matière de lancement et d'attribution d'appels d'offres, sur un rythme régulier et de concert avec les autres parties prenantes : cela encouragera les professionnels à atteindre les objectifs fixés par le projet de loi pour la Transition énergétique de 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et de 40% du mix électrique à horizon 2030.

Les perspectives du 3ème appel d'offres éolien en mer posé devraient pouvoir conduire, suite au processus de concertation ayant eu lieu au premier semestre 2015, à la désignation prochaine de zones propices, susceptibles d'accueillir une puissance de 3 GW, en phase avec les objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables sur le territoire.

À propos de France Énergie Éolienne :

France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

Contacts presse :

Agence Comfluence :
Tiffany Allenet
+33 (0)1 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr

Responsable Communication FEE :
Cynthia Kari
+33 (0)1 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr

Vincent Prévost
+33 (0)1 40 07 98 25
vincent.prevost@comfluence.fr